



ELECTRICITÉ ET GAZ

Sécurité électrique: prenez les bonnes habitudes!

Créé le 24 janvier 2019__ Modifié le 25 janvier 2019

La sécurité électrique est essentielle pour vous sentir bien chez vous. Pensez à faire vérifier votre installation, à engager des travaux de mise en sécurité si besoin et à adopter des gestes simples au quotidien pour éviter tous les risques.

Seul ou à l'aide d'un pro : les bons réflexes à adopter

La sécurité de votre famille est une priorité ! Faites vérifier votre installation électrique et adoptez les gestes sécurité.



Niveau Novice



- N'utilisez pas vos appareils électriques si vous avez les mains mouillées ou si vous avez les pieds dans l'eau;
- Ne tirez pas sur le fil d'un appareil pour le débrancher. Vous risquez de l'endommager;
- Evitez de surcharger vos multiprises;

- Evitez d'utiliser une multiprise avec vos appareils à forte puissance : radiateur électrique d'appoint (même petit), plaque de cuisson électrique portable, barbecue électrique, sèche-cheveux, bouilloire électrique;
- Débranchez les appareils que vous n'utilisez pas régulièrement. Branchez-les seulement quand vous en avez besoin. En plus, vous ferez des économies d'énergie sur la veille de vos appareils électriques;
- Coupez le courant avant toute intervention sur votre installation électrique, même pour un changement d'ampoule. Facile, mettez hors tension le disjoncteur général de votre installation électrique;
- Changez immédiatement tous les appareils, équipements, matériels électriques endommagés : prise de courant, fil dénudé, interrupteur, électroménagers...

A NOTER

Savez-vous qu'il y a environ 400 000 accidents électriques par an, tout équipement confondu ? Cela représente 3 000 victimes d'électrisation et 40 victimes d'électrocution par an, d'après l'ONSE⁽¹⁾.



Niveau averti



- Faites installer des prises électriques à obturateurs pour éviter que les enfants introduisent leurs doigts ou des objets dans les prises;
- Faites vérifier les alimentations électriques de vos appareils électroménagers (réfrigérateur, lave-linge, four...). Ils doivent être raccordés à la terre soit par la prise de courant, soit directement par un câble,
- Vérifiez qu'aucun de vos fils électriques n'est apparent. Si vous avez un doute, n'hésitez pas à [contacter un professionnel](#);
- Assurez-vous que votre tableau électrique est accessible, pour vérifier que vous avez un schéma explicatif de votre installation électrique et que vous identifiez bien l'appareil ou le circuit protégé pour chacun des disjoncteurs (avec une étiquette au-dessus par exemple).



Niveau expert



- Faites vérifier votre installation électrique par un pro. Elle doit répondre a minima aux 6 points de sécurité fondamentaux. [Contactez un professionnel qualifié](#) pour qu'il vous aide et vous conseille pour mettre en sécurité votre maison ou appartement;
- Vérifiez bien que toutes les prises de courant, et surtout celles de votre salle d'eau, sont protégées par un disjoncteur (ou au moins par des fusibles) et par une protection différentielle. (Cette protection n'est pas visible à l'œil nu, posez la question à [un électricien](#));

- Protégez votre installation domestique et vos appareils des coups de foudre en installant un parafoudre. Vous ne pensez pas pouvoir le réaliser seul, renseignez-vous auprès d'un [électricien près de chez vous](#) !

Sensibilisez vos enfants !

Prenez un peu de temps pour expliquer aux plus jeunes l'ensemble des règles et gestes à connaître et à appliquer chez vous.

A NOTER

Faites vérifier votre installation électrique! Votre installation électrique doit respecter a minimales 6 points fondamentaux de sécurité. Contacter un pro pour vous aider à vérifier qu'elle est en sécurité avec [un diagnostic électrique](#) !

Les essentiels pour les pièces «à risques»

Les essentiels de la salle de bains

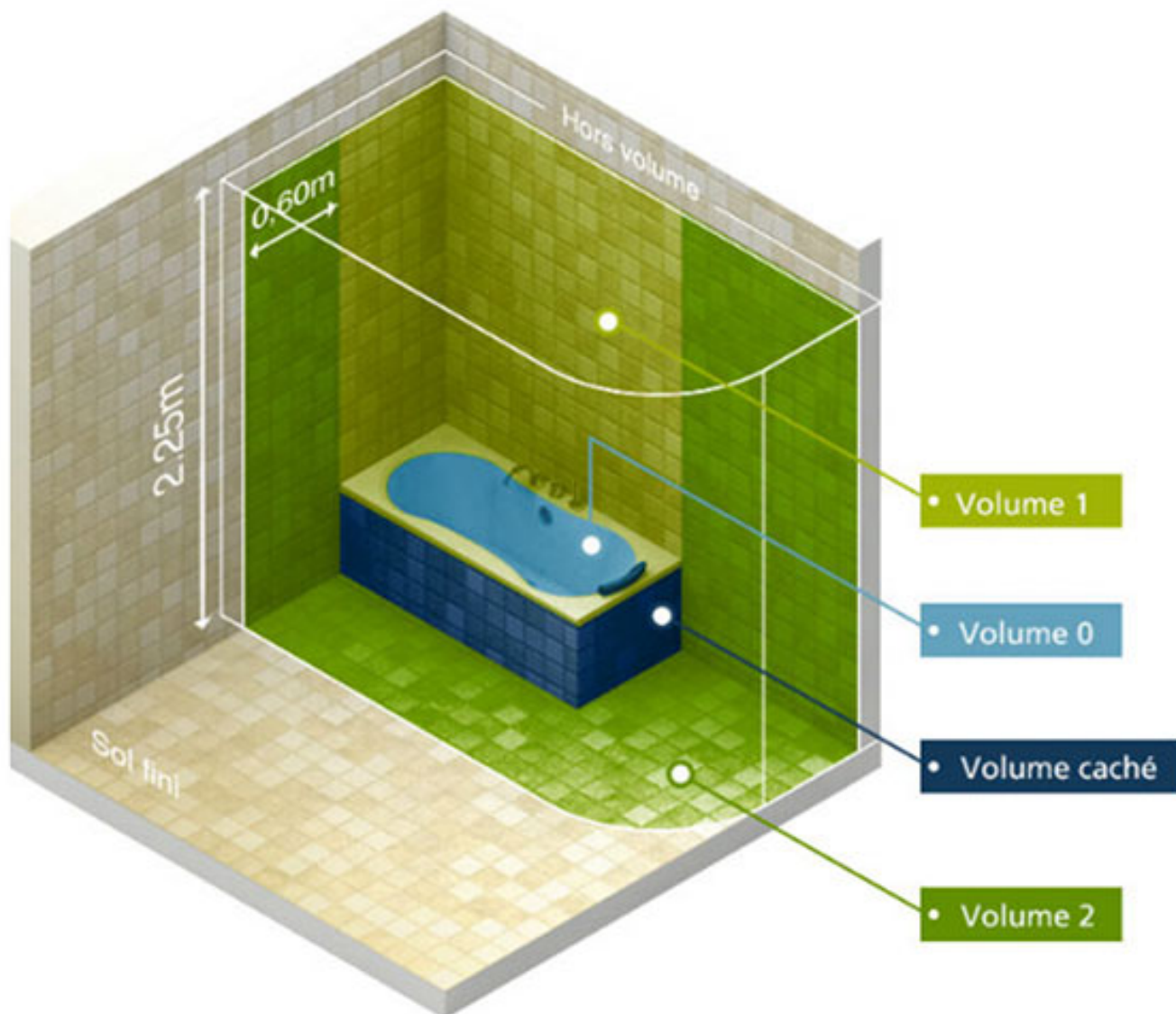
L'eau et l'électricité ne faisant pas bon ménage, la salle de bains est la pièce à risques par excellence. L'installation électrique de la salle de bains est très encadrée, voici ce qu'il faut retenir :

- **Faites installer des circuits d'alimentation protégés.** Comme pour la cuisine, vos équipements électriques tels que le sèche-serviette, le lave-linge et le sèche-linge doivent être raccordés à un circuit d'alimentation spécialisé protégé par un disjoncteur bien calibré et par une protection différentiel 30 mA.
- **Contactez un professionnel pour la mise en place d'une liaison équipotentielle dans votre salle de bains et d'une protection différentielle 30 mA**

Qu'est-ce qu'une liaison équipotentielle? Retrouvez une vidéo explicative [ici](#).

- Respectez les volumes de sécurité et éloignez vos équipements électriques de la douche ou de la baignoire

Le volume caché est l'espace sous la baignoire ou sous le receveur de douche. Aucun appareillage électrique ou appareil n'y est autorisé.



Le volume 0 correspond à l'intérieur de la baignoire (y compris balnéothérapie), du receveur de douche ou du spa : tout appareillage électrique y est interdit. Seul l'éclairage protégé contre l'immersion (IPx7) alimenté par une « Très Basse Tension de Sécurité » (TBTS 12 V alternatif ou 30 V continu) y est autorisé.

Le volume 1 correspond à la zone de projection d'eau sur une hauteur de 2,25m au-dessus du volume 0. Vous pouvez uniquement installer des dispositifs de commande (interrupteurs...) de circuits « Très Basse Tension de Sécurité » dont la source est installée hors volume 0, 1 ou 2, ainsi que de l'éclairage alimenté en TBTS. Tous ces matériels seront protégés contre les jets d'eau de toutes directions (IPx5).

Le volume 2 est l'espace autour du volume 1, à une distance de 60 cm. Vous pouvez seulement installer:

- Des appareillages électriques alimentés par « Très Basse Tension de Sécurité » comme vos interrupteurs par exemple;
- Une « prise rasoir » alimentée obligatoirement par un transformateur de séparation qui isole le circuit électrique et vous protège;
- Un Dispositif de Connexion de Luminaire (socle DCL) protégé par un disjoncteur différentiel 30 mA pour votre éclairage;
- Des appareils de classe II protégés par un disjoncteur différentiel 30 mA ou alimentés par TBTS. Ce sont des appareils électriques qui ne nécessitent pas d'être raccordés à une prise terre, et qui possèdent une double isolation pour éviter les risques (le sèche-serviettes par exemple),
- Des meubles avec des commandes électriques incorporées si celles-ci sont protégées contre les projections d'eau de toutes directions (IPx4).

La cuisine, une pièce à risque

La cuisine est une pièce à risques à cause de la présence d'eau et de la multiplication du nombre d'appareils électroménagers et de la puissance. Les alimentations électriques de tous ces appareils doivent être **protégées par des disjoncteurs (ou par des fusibles)**, elles-mêmes **protégées par un disjoncteur différentiel 30 mA**.

A NOTER

Les gros appareils électroménagers comme le lave-vaisselle, le four ou les plaques de cuisson doivent être raccordés à la terre soit par la prise de courant soit directement par le câble de liaison (four, plaque à induction).

Attention : l'installation de prises de courant est interdite au-dessus de l'évier et des plaques de cuisson. Pour la hotte, une prise est admise au-dessus des plaques de cuisson si elle est placée à au moins 1,80 m du sol.

A NOTER

L'ensemble des matériels électriques doivent avoir un degré de protection IPx4.

Article créé le 24/01/2019

Article mis à jour le 25/01/2019

A bientôt sur notre site,
L'équipe EDF Travaux